

PROGRAMME DES ACTIVITES DE L'INSTRAW

1988

1989

Institut international
de recherche et de formation
des Nations Unies
pour la promotion de la femme

1988 I
TRA-GLO
FR



PROGRAMME DES ACTIVITES DE L'INSTRAW

1988

1989

Institut international
de recherche et de formation
des Nations Unies
pour la promotion de la femme



TABLE DES MATIERES

- 5 Introduction
- 7 Textes portant autorisation des activités de l'INSTRAW
- 10 Programme d'activité
- 10 Recherche et formation
- 11 **Thème 1:** Statistiques, indicateurs et données concernant les femmes
- 11 **Programme 1:** Amélioration des statistiques concernant les femmes
- 13 **Thème 2:** Questions intéressant la conception des politiques
- 13 **Programme 2:** Méthode de suivi et d'évaluation des programmes et projets relatifs aux femmes et au développement
- 14 **Programme 3:** Le secteur non structuré et l'analyse macro-économique des politiques
- 15 **Programme 4:** Autres manières d'aborder la question des femmes et du développement
- 16 **Programme 5:** Planification et programmation pour les femmes et le développement
- 17 **Programme 6:** Incorporation de questions concernant les femmes dans les programmes de coopération Sud-Sud
- 18 **Programme 7:** Choix et évaluation des technologies pour associer les femmes au développement

- 20 Programme 8: Politiques financières pour améliorer l'accès des femmes au crédit
- 22 Programme 9: Politiques commerciales nationales et internationales et contribution économique des femmes
- 23 Programme 10: Séminaire international sur les femmes et le mouvement coopératif
- 24 Thème 3: Questions sectorielles
- 24 Programme 11: Rôle des femmes dans la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement
- 26 Programme 12: Rôle des femmes dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables
- 28 Programme 13: Participation des femmes aux activités de direction et de gestion dans l'industrie
- 29 Programme 14: Stratégies agricoles et alimentaires et contribution économique des femmes
- 30 Thème 4: Méthodes de formation pour la participation des femmes au développement
- 30 Programme 15: Production de prototypes de cours de formation multi-média et/ou de modules sur les femmes et le développement
- 32 Programme 16: Elaboration de prototypes de programmes d'études sur les femmes et le développement
- 33 Programme 17: Programme de bourse
- 34 Programme 18: Programme de stage

- 35 **Thème 5:** Etablissement d'un réseau de
coopération
- 35 **Programme 19:** Réunion relative à la
coordination des programmes avec les
commissions régionales
- 36 **Programme 20:** Coopération avec les points
focaux de l'INSTRAW
- 37 **Programme 21:** Coopération avec les
organismes et organes des Nations Unies et
autres organisations intéressées (ONG et
organisations féminines)
- 38 **INFORMATION, DOCUMENTATION ET COMMUNICATION**
- 39 **Programme 1:** Information générale
- 41 **Programme 2:** Travaux d'imprimerie
- 42 **Programme 3:** Etablissement de bases de
données informatisées, documentation
- 43 **Programme 4:** Bibliothèques portatives
- 44 **Programme 5:** Utilisation des communications
pour la participation des femmes au
développement
- 45 **ANNEXES**
- 45 Points focaux
- 49 Pays donateurs
- 50 Conseil d'administration

INTRODUCTION

Le projet de budget-programme pour 1988-1989 de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) a été établi pour examen par le Conseil d'administration de l'Institut à sa huitième session.

Pour préparer le présent budget-programme, on a pris en considération les décisions des organes directeurs, à savoir le Conseil d'administration, le Conseil économique et social et l'Assemblée générale, ainsi que les autres instances intergouvernementales auxquelles les résultats du programme de travail de l'INSTRAW ont été présentés (ces décisions sont résumées au chapitre "Textes portant autorisation des activités de l'INSTRAW"); l'orientation des activités de l'INSTRAW, qui consiste à lier la participation des femmes et leurs besoins aux principales questions relatives au développement; les priorités de l'INSTRAW dans le cadre du plan à moyen terme à l'échelle du système en ce qui concerne les femmes et le développement et des perspectives à long terme de l'Institut examinées par le Conseil d'administration; le mode de fonctionnement de l'INSTRAW, qui a été approuvé et qui repose sur un réseau d'arrangements de coopération avec les organismes du système des Nations Unies et d'autres organismes; et les dispositions pertinentes des règles de gestion financière et du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies.

L'expérience montre que les trois éléments du programme d'activités de l'INSTRAW (Recherche et formation; Information, documentation et communication; Services administratifs et services d'appui) sont étroitement liés et exigent une interaction continue entre les services et le personnel de l'Institut. Cette interaction et ce regroupement des ressources en personnel et autres

ressources allouées à l'administration, à la recherche et à la formation, à la communication et aux services d'appui ont permis à l'Institut de réduire considérablement ses dépenses de fonctionnement et d'utiliser ses ressources de manière efficace. Cette interaction était également nécessaire en raison du caractère multidisciplinaire des programmes relatifs aux femmes et au développement et de la nécessité d'intégrer les activités en matière de recherche, de formation et d'information centrées sur des programmes particuliers.

Les ressources nécessaires ne couvriront que les programmes prioritaires que le Conseil d'administration aura décidé d'exécuter dans les limites des ressources du Fonds d'affectation spéciales pour l'INSTRAW. Les autres programmes doivent être approuvés par le Conseil d'administration en principe et leur exécution dépendra de l'obtention de ressources extérieures qui seront sollicitées séparément pour chacun des différents programmes énumérés.

Les ressources seront administrées par l'Institut conformément aux règles de gestion financière et au règlement financier de l'Organisation des Nations Unies.

ressources allouées à l'administration, à la recherche et à la formation, à la communication et aux services d'appui ont permis à l'Institut de réduire considérablement ses dépenses de fonctionnement et d'utiliser ses ressources de manière efficace. Cette interaction était également nécessaire en raison du caractère multidisciplinaire des programmes relatifs aux femmes et au développement et de la nécessité d'intégrer les activités en matière de recherche, de formation et d'information centrées sur des programmes particuliers.

Les ressources nécessaires ne couvriront que les programmes prioritaires que le Conseil d'administration aura décidé d'exécuter dans les limites des ressources du Fonds d'affectation spéciales pour l'INSTRAW. Les autres programmes doivent être approuvés par le Conseil d'administration en principe et leur exécution dépendra de l'obtention de ressources extérieures qui seront sollicitées séparément pour chacun des différents programmes énumérés.

Les ressources seront administrées par l'Institut conformément aux règles de gestion financière et au règlement financier de l'Organisation des Nations Unies.

TEXTES PORTANT AUTORISATION DES ACTIVITES DE L'INSTRAW

Les décisions prises par le Conseil d'administration à sa septième session tiennent compte des décisions pertinentes prises par le Conseil à ses sessions précédentes de manière à assurer la continuité des programmes de l'Institut.

La résolution 1987/25 du Conseil économique et social a recommandé qu'en ce qui concerne la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme et du projet de plan à moyen terme à l'échelle du système sur la femme et le développement, l'Institut prête une attention toute particulière à la préparation de méthodologies spécifiques renforçant les approches globales des programmes et des projets relatifs à la femme et au développement, et à l'évaluation de leurs effets. Le Conseil économique et social a également demandé une coopération accrue entre l'INSTRAW et les commissions régionales en vue d'activités communes répondant aux besoins et aux priorités des régions, sur la base d'un partage équitable des coûts.

La résolution 40/38 de l'Assemblée générale en date du 29 novembre 1985 priait l'Institut de renforcer celles de ses activités de recherche et de formation orientées vers l'analyse des politiques, la planification et la programmation qui visent à accroître la participation des femmes au développement, s'agissant notamment des statistiques, des indicateurs et des données intéressants les femmes, en particulier dans les pays en développement, aux échelons national et régional.

Les institutions et organismes compétents à

l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies étaient également invités à poursuivre leur collaboration avec l'Institut en renforçant le réseau d'arrangements de coopération dans le cadre des programmes axés sur les femmes et le développement.

Conformément à la résolution 40/38 de l'Assemblée générale, qui priait le Secrétaire général de présenter à l'Assemblée, lors de sa quarante-deuxième session, un rapport sur les activités de l'INSTRAW, le Secrétaire général a transmis à l'Assemblée, à cette session-là, un rapport établi par l'Institut sur son programme d'activités. L'Assemblée a pris acte du rapport avec satisfaction et a constaté que le mode de fonctionnement de l'Institut, qui utilise des réseaux pour s'acquitter des tâches qu'il entreprend aux échelons international, régional et national, avait permis à l'INSTRAW d'étendre le champ de ses activités et d'en accroître l'impact.

Dans une résolution présentée par 52 pays et adoptée par consensus, l'Assemblée s'est déclarée satisfaite de l'importance et de l'ampleur du travail réalisé par l'Institut, notamment dans le domaine des statistiques et des indicateurs relatifs aux femmes et pour ce qui a trait aux activités de formation portant sur l'analyse des politiques et la planification et la programmation en vue d'une participation accrue et de l'intégration des femmes au développement; elle a prié l'Institut de poursuivre et d'amplifier ses activités de recherche, de formation, d'information et de communication, en particulier la mise au point de méthodes de formation novatrices concernant les femmes et les questions socio-économiques se rapportant au développement, en établissant dans toute la mesure du possible des liens avec d'autres activités pertinentes de recherche et de formation; elle a également prié l'Institut d'appuyer les activités visant à faire connaître et

inculquer la conception pragmatique de l'intégration des femmes à l'orientation des politiques, y compris l'élaboration de méthodes spéciales pour le suivi et l'évaluation, s'agissant en particulier de la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme et de l'utilisation des résultats obtenus dans le cadre du système opérationnel; elle a demandé aux institutions et organisations compétentes, appartenant ou non au système des Nations Unies, de continuer à collaborer avec l'Institut, sur la base d'une participation équitable aux coûts, en renforçant le réseau d'arrangements de coopération relatifs aux programmes de recherche, de formation, d'information et de communication axés sur les femmes et le développement; et elle a invité les Etats et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales à verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme de manière que l'INSTRAW dispose des ressources nécessaires pour mettre en oeuvre ses politiques et programmes à long terme.

PROGRAMME D'ACTIVITE

RECHERCHE ET FORMATION

L'objectif principal du programme de recherche et de formation de l'Institut est de contribuer à l'intégration des femmes au développement et à leur mobilisation à cette fin, de faire prendre conscience dans le monde entier des problèmes féminins et de mieux aider les femmes à faire face aux nouveaux problèmes et à s'adapter aux nouvelles orientations. Les programmes sont groupés selon trois grands thèmes: statistiques, indicateurs et données concernant les femmes; questions se rapportant à la conception des politiques; et questions sectorielles. Tous les programmes comprennent un élément de recherche, de formation et d'information, l'accent étant mis sur l'élaboration de matériaux de formation et sur les activités de formation proprement dites, y compris les services consultatifs, les bourses et les programmes de stage. L'accent est également mis sur le renforcement des réseaux de points focaux de l'INSTRAW et des arrangements de coopération avec les commissions régionales et autres organismes à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies.

Thème 1

STATISTIQUES, INDICATEURS ET DONNEES CONCERNANT LES FEMMES

Programme 1

Amélioration des statistiques, des indicateurs et des données concernant les femmes

Les résultats du programme en cours sur les indicateurs, les statistiques et les données concernant les femmes ont montré qu'il est nécessaire de renforcer l'activité de l'Institut dans ce domaine, en étroite coopération avec le Bureau de statistique de l'ONU, les commissions économiques régionales, les centres de liaison nationaux et les organisations féminines universitaires et non gouvernementales. L'INSTRAW continuera à travailler à la mise au point de nouvelles méthodes pour compiler des statistiques et des indicateurs sur la situation des femmes, notamment au moyen d'activités de formation.

Quatre ateliers nationaux de formation et un atelier sous-régional destinés à ceux qui établissent et utilisent les statistiques relatives aux femmes auront lieu dans certains pays en développement; ces ateliers seront organisés selon les méthodes et le manuel de formation de l'Institut et du Bureau de statistique de l'ONU, en coopération avec les commissions régionales et le Bureau de statistique.

L'INSTRAW distribuera le manuel de formation de l'Institut sur les statistiques et fournira des services consultatifs pour l'organisation et la conduite d'ateliers nationaux de formation sur les statistiques dans les pays en

développement et les pays développés.

Une réunion régionale sera convoquée en coopération avec la Commission économique pour l'Europe.

Des bourses de perfectionnement et des bourses de stage dans le domaine statistique seront octroyées.

L'Institut contribuera à la mise à jour de l'Enquête mondiale sur le rôle des femmes dans le développement, en coopération avec le Bureau de statistique de l'ONU.

Si un financement supplémentaire est assuré, on prévoit des activités de suivi sur le travail et le revenu des femmes dans le secteur non structuré de l'économie, comprenant l'élaboration de matériel de formation.

L'INSTRAW mettra à exécution, en collaboration avec le Bureau de statistique de l'ONU, l'élément statistique du projet du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur "La promotion du rôle des femmes africaines dans les activités de production et de gestion du secteur non structuré".

L'INSTRAW développera la coopération et la formation techniques pour la participation au Programme de mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages, si un financement supplémentaire est assuré.

Thème 2

QUESTIONS INTERESSANT LA CONCEPTION DES POLITIQUES

Programme 2

Méthode de suivi et d'évaluation des programmes et projets relatifs aux femmes et au développement

Ce nouveau programme de l'Institut est conforme au paragraphe 353 des Stratégies prospectives d'action de Nairobi et à la demande du Conseil économique et social tendant à ce qu'une attention particulière soit accordée à l'élaboration de méthodologies spéciales destinées à favoriser l'approche globale des programmes et des projets relatifs aux femmes et au développement. Une attention particulière sera accordée à l'élaboration de méthodologies adéquates propres à assurer le suivi et l'évaluation des projets et programmes relatifs aux femmes et au développement qui doivent être exécutés aux niveaux international, régional et national par les organisations internationales, régionales et nationales compétentes.

Dans un premier temps, les méthodologies actuelles seront étudiées. Puis un groupe d'experts se réunira pour effectuer le suivi et l'évaluation de l'impact des programmes et projets relatifs aux femmes et au développement et établira le rapport et les actes de la réunion.

Programme 3

Le secteur non structuré et l'analyse macro-économique des politiques

Le rôle des femmes dans l'économie non structurée est en grande partie inexploré et il n'a guère fait l'objet de rapports, en particulier dans le cadre du système de comptabilité nationale. Les aspects macro-économiques du rôle des femmes dans le secteur non structuré doivent être étudiés plus à fond au niveau macro-économique sur la base des travaux faits par l'Institut en 1986-1987 et des recherches sur les renseignements disponibles.

L'INSTRAW organisera une réunion d'experts sur le rôle des femmes dans le secteur non structuré aux fins de l'analyse des politiques et/ou de la planification et de la programmation du développement. Les actes de la réunion seront imprimés.

L'Institut assurera le suivi de la situation socio-économique des femmes dans le secteur non structuré en communiquant les résultats des recherches aux autorités nationales et internationales compétentes.

Programme 4

Autres manières d'aborder la question des femmes et du développement

Ce programme répond aux nombreuses demandes tendant à ce que l'Institut organise et co-finance des séminaires de formation régionaux et nationaux et y participe. Il répond également aux demandes concernant le suivi des ateliers organisés par l'INSTRAW dans le cadre de programmes antérieurs.

Les activités prévues comprennent un séminaire international organisé en coopération avec l'Institut Simone de Beauvoir (Canada); la coopération avec la Société internationale pour le développement par l'élaboration de programmes conjoints; un séminaire sous-régional organisé en coopération avec l'Université de Porto Rico; un programme sous-régional de formation sur les femmes et les autres conceptions possibles du développement, organisé en coopération avec le groupe Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN).

Si un financement supplémentaire est assuré, quatre séminaires nationaux de formation dans la région des Caraïbes, seront organisés en coopération avec des organismes nationaux et des établissements universitaires.

Programme 5

Planification et programmation pour les femmes et le développement (formation)

Malgré l'intérêt accru porté aux études sur les femmes, ces études n'ont pas été encore suffisamment diffusées et n'ont pas eu d'influence sensible sur la formulation des politiques et sur la façon d'envisager la planification du développement. Les cours de formation qui doivent être organisés dans le cadre de ce programme représentent un effort pour tirer parti de la connaissance actuelle des questions concernant le rôle des femmes dans le développement en vue de créer une prise de conscience propre à favoriser un changement d'attitude chez les planificateurs et les décideurs en ce qui concerne la nécessité d'élaborer et d'appliquer des méthodes de planification et de programmation, ainsi que les critères utilisés pour formuler, exécuter et évaluer des projets et programmes destinés à assurer aux femmes des possibilités égales de participation au développement.

Deux activités principales sont prévues, si un financement supplémentaire est assuré: un cours de formation sur la planification et la programmation concernant le rôle des femmes dans le développement pour l'Amérique centrale et les Caraïbes, en coopération avec l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC); et un atelier régional sur les femmes et la planification du développement en Afrique, en coopération avec l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

Programme 6

Incorporation de questions concernant les femmes dans les programmes de coopération Sud-Sud

A la suite de ses programmes antérieurs sur la coopération Sud-Sud, qui étaient fondés sur la politique d'autosuffisance des pays en voie de développement, l'Institut poursuivra ses efforts pour faire prendre conscience de la nécessité d'incorporer des questions relatives aux femmes dans les travaux des organisations et groupements pertinents des pays en développement tels que les groupements et institutions d'intégration régionale, le mouvement des pays non alignés, l'Organisation de la Conférence islamique, etc.

Un plan de travail sur les activités conjointes de recherche, de formation et d'information relatives à la coopération Sud-Sud sera mis au point.

Programme 7

Choix et évaluation des techniques permettant d'associer les femmes au développement

Il s'agit de la suite d'un des grands programmes entrepris par l'Institut en 1987; les résultats préliminaires de ce programme, dont la synthèse a été faite, serviront à établir une coopération entre les organes pertinents des Nations Unies tels que le Centre des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement et l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement (WIDER) d'Helsinki (qui est rattaché à l'Université des Nations Unies), le Bureau international du travail (BIT) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Ce programme fait une grande place aux aspects relatifs à la communication et aux matériaux de formation. Dans le cadre de ce programme, l'Institut contribuera au chapitre III de la mise à jour de l'Enquête mondiale sur le rôle des femmes dans le développement.

La synthèse des résultats de recherche sur les pays en développement effectuée à l'intérieur du système des Nations Unies et à l'extérieur (y compris une bibliographie annotée) sera publiée.

Il sera effectué une analyse des réponses au questionnaire envoyé à différents organes et organismes des Nations Unies au sujet de l'application des résolutions des Nations Unies sur Les femmes, la science et la technique, adoptées à Vienne en 1979.

Grâce à un financement supplémentaire, l'Institut

pourra élaborer des matériaux de formation faisant appel à des techniques audio-visuelles en vue de mieux faire comprendre les problèmes relatifs aux femmes et la nécessité d'en tenir compte dans les politiques scientifiques et technologiques adoptées au niveau national.

Programme 8

Politiques financières visant à améliorer l'accès des femmes aux facilités de financement et de crédit dans les pays en développement

Ce programme consistera à rassembler et à publier les résultats des recherches effectuées au cours de l'exercice biennal 1986-1987. De nouvelles recherches seront effectuées pour analyser la situation dans les pays en développement, notamment les obstacles financiers, sociaux et juridiques, à partir des données disponibles à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies. L'objectif de cette étude serait de proposer des changements de politique pour accroître les ressources financières dont disposent les femmes. Cela permettrait d'entamer une série de consultations avec des établissements financiers et de crédit dans les pays en développement en vue de créer des institutions et des programmes intermédiaires à l'intention des femmes et de leurs familles.

L'Institut réalisera une étude globale sur les politiques financières et de crédit aux échelons macro et micro-dimensionnels et leur incidence sur l'accès des femmes au crédit. Cette étude comprendra un examen comparatif des sources officielles et officieuses de crédit dont disposent actuellement les femmes ainsi qu'une bibliographie annotée.

Une brochure sur les femmes et le crédit destinée aux ONG et aux organisations féminines locales sera publiée.

Grâce à un financement supplémentaire, des matériaux de formation et des facilités de crédit pourront être octroyés.

Si un financement supplémentaire est assuré, trois ateliers régionaux (Afrique, Asie et Amérique latine) seront organisés. Ces ateliers devront analyser la situation en ce qui concerne l'accès des femmes au crédit dans la région, à la lumière de l'étude mondiale et des études de cas, et devront formuler des recommandations concernant la politique à suivre à trois niveaux: au niveau des gouvernements (organismes de planification et de crédit), au niveau des organisations intermédiaires (organisations bénévoles privées) et au niveau des institutions financières (banques régionales de développement).

Programme 9

Politiques commerciales nationales et internationales et contribution économique des femmes

Le programme consiste à étudier les méthodes permettant d'évaluer les politiques nationales et internationales pertinentes, en consultation avec les organes et organismes compétents des Nations Unies tels que le Centre du commerce international (CCI), l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), etc., en vue de déterminer l'importance du rôle des femmes au niveau macro-économique.

Le programme envisage d'effectuer une étude des publications actuelles sur la question en vue de préparer les consultations; puis, si un financement supplémentaire est assuré, d'élaborer de nouvelles approches méthodologiques à partir des consultations et d'établir une monographie sur les méthodologies et les résultats préliminaires.

Programme 10

Séminaire international sur les femmes et le mouvement coopératif

Le Séminaire est conçu comme une consultation interrégionale destinée à accroître la participation des femmes au mouvement coopératif. La réunion doit porter sur des sujets aussi divers que les questions d'organisation et de gestion, l'accès des femmes au crédit, la recherche, la formation et l'échange d'informations. Une importance particulière sera accordée aux méthodes relatives au suivi et à l'évaluation. L'Institut sollicitera la coopération de cinq commissions régionales, des comités de femmes de l'Alliance coopérative internationale et d'autres organismes intéressés à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies. En tant que point focal de l'INSTRAW, la Commission scientifique mixte de l'Académie bulgare des sciences a offert d'accueillir la réunion à Plovdiv (Bulgarie).

L'Institut énoncera les principes directeurs concernant les activités à long terme destinées à accroître la participation des femmes au mouvement coopératif.

Thème 3

QUESTIONS SECTORIELLES

Programme 11

Rôle des femmes dans la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement

Pendant l'exercice biennal 1988-1989, l'INSTRAW a l'intention de poursuivre ses activités destinées à accroître le rôle des femmes dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement. Il continuera à remplir les fonctions de membre du Comité d'orientation de la coopération pour la Décennie et à assurer, avec le PNUD, le secrétariat du Groupe d'étude interorganisations sur la femme dans le cadre de la Décennie.

L'Institut achèvera la mise à l'essai et la révision des modules de formation concernant Les femmes, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, favorisera leur diffusion et fournira des services consultatifs pour leur utilisation.

L'INSTRAW envisage la poursuite de la coopération technique avec le Comité d'orientation et la fourniture de services de secrétariat pour le Groupe d'étude interorganisations sur la femme dans le cadre de la Décennie.

L'Institut participera à des réunions et conférences internationales et régionales dans le cadre de la Décennie: présentation de communications écrites et/ou envoi de représentants en vue de la participation des femmes aux principales activités.

Deux ateliers de formation seront organisés en Somalie et au Soudan pour tester sur le terrain les modules de formation, et deux séminaires régionaux seront célébrés dans les régions de la CESAP et de la CEPALC.

L'Institut apportera sa coopération au projet régional africain du PNUD sur les femmes, l'eau et l'assainissement.

Programme 12

Le rôle des femmes dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables

Les efforts déjà faits pour améliorer l'utilisation et accroître l'efficacité des systèmes de combustion traditionnels ont été trop circonscrits pour tenir compte de tous les aspects de l'utilisation, de la conservation et de la gestion de l'énergie par les femmes et pour permettre de formuler des projets à l'intention de ces dernières. Dans le cadre de ce programme d'activités, l'Institut cherche à mettre au point des approches intégrées en vue de promouvoir la participation active des femmes à la planification, à la conception et à la gestion de programmes et de projets relatifs aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

Des cours de formation multi-média sur Les femmes et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables seront mis au point en coopération avec le Centre de l'OIT à Turin. Par la suite, ils seront révisés afin de les adapter aux niveaux régional, national et local.

Un financement supplémentaire permettra à l'Institut d'effectuer une étude socio-économique sur le rôle des femmes dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables dans quatre pays africains, ainsi que de produire et diffuser un répertoire des organismes nationaux chargés de promouvoir la participation des femmes au développement et des institutions s'occupant de questions liées à l'énergie dans certains pays africains.

Si un financement supplémentaire est assuré, un atelier sous-régional et quatre ateliers nationaux de formation seront organisés pour la formulation de plans

d'action nationaux; des services consultatifs et de formation sur le terrain pour l'élaboration des propositions relatives aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables seront fournis; une bibliographie annotée sur les femmes et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables sera élaborée; et des cours de formation multimédia seront élaborés et produits.

Subordonnés à l'octroi d'un financement supplémentaire, un séminaire régional de formation sur les femmes et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables ainsi qu'un séminaire de formation à l'intention du personnel de formation organisé au Centre de l'OIT à Turin seront célébrés.

Programme 13

Participation des femmes aux activités de direction et de gestion dans l'industrie

La réunion consultative sur la mise au point de matériaux pour la formation des femmes gestionnaires/chefs d'entreprise dans l'industrie, qui s'est tenue en juin 1987 au siège de l'INSTRAW à Saint-Domingue, a révisé et préparé en vue de leur publication deux prototypes de manuels de formation: Développement des capacités de gestion et de direction des femmes chefs d'entreprise dans les pays en développement, et Programme modulaire de formation des femmes gestionnaires et cadres dans les entreprises publiques.

Les manuels de formation INSTRAW/ONUDI à l'intention des femmes chefs d'entreprise et gestionnaires dans l'industrie seront révisés.

Si un financement supplémentaire est assuré, les ressources humaines et les besoins en formation des femmes dans l'industrie seront évalués; un système d'information informatisée permettant de suivre la mise en valeur des ressources humaines dans l'industrie sera établi; des cours de formation seront mis au point à l'intention du personnel de formation, fondés sur l'expérience des établissements de formation à la gestion dans les pays en développement; et des programmes de formation seront élaborés.

Un financement supplémentaire permettra à un groupe d'experts de se réunir pour évaluer l'état d'avancement du projet et les procédures de surveillance.

Programme 14

Stratégies agricoles et alimentaires et contribution économique des femmes

Les stratégies agricoles et alimentaires devraient comprendre la contribution économique des femmes. Les programmes de développement rural sont exécutés par d'autres organes et organismes des Nations Unies tels la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Conseil alimentaire mondial. Compte tenu de l'expérience acquise en ce qui concerne la coopération de l'INSTRAW avec la FAO et d'autres organismes s'occupant des stratégies agricoles et alimentaires, l'Institut élaborera des programmes dans ces domaines, notamment des programmes de formation pour l'établissement de directives et de listes de contrôle concernant l'intégration des femmes au développement rural.

Sujets à l'octroi d'un financement supplémentaire, des matériaux de formation seront élaborés ainsi que deux cours de formation pour l'établissement de directives et de listes de contrôle concernant la participation des femmes au développement rural, organisés en coopération avec la FAO aux niveaux régional et national.

Thème 4

METHODES DE FORMATION POUR LA PARTICIPATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT

Programme 15

Production de deux prototypes de cours de formation multi-média et/ou de modules sur les femmes et le développement destinés à être largement diffusés

Les prototypes de cours de formation destinés à des publics bien définis seront établis sur la base d'une conception modulaire de la formation faisant appel à plusieurs médias. Le programme comprend la mise à l'essai sur le terrain et la diffusion des modules ainsi que la mise en place d'un réseau de distribution à l'aide d'un système informatisé. Le principal objectif du programme est d'achever l'élaboration des matériaux de formation sur la manière d'aborder la question des femmes et du développement. Il comprend la mise au point de prototypes de cours de formation pour le personnel de l'ONU, conformément aux décisions pertinentes du Comité consultatif pour les questions de fond.

Deux prototypes de cours de formation seront mis au point sur la manière d'envisager le rôle des femmes dans le développement aux niveaux national et international (une semaine de formation pour les responsables du développement et trois semaines de formation pour les organisations féminines).

Le prototype du module de formation pour le personnel

des Nations Unies sera mis à jour afin de procéder à la formation du personnel des secrétariats des organismes des Nations Unies, y compris le personnel des services extérieurs.

Cinq séminaires de formation pour mettre à l'essai les modules de formation seront organisés en coopération avec le PNUD, l'UNICEF, l'UNITAR, l'OACI, etc.

Si un financement supplémentaire est assuré, des modules de formation sur les femmes et l'habitat seront élaborés en coopération avec la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains, et l'Institut préparera des prototypes de cours de formation spécifiques destinés à différents groupes déterminés, à des organisations féminines et à des organisations non gouvernementales s'intéressant aux questions relatives aux femmes et au développement.

L'Institut présentera des propositions en vue de financer l'élaboration de cours de formation sur différents aspects du développement.

Programme 16

Elaboration de prototypes de programmes d'études sur les femmes et le développement

Etant donné l'ampleur prise par la recherche sur les questions relatives aux femmes dans la plupart des régions du monde et l'intérêt croissant que ces questions suscitent dans les milieux politiques et universitaires, il semble qu'il y ait une tendance à institutionaliser l'enseignement de ces questions en tant que sujet d'étude officiel ou officieux dans tous les types de centres de formation, y compris les universités. Après un travail initial dans ce domaine, l'INSTRAW s'efforcera de produire des prototypes de programmes d'études sur les femmes et le développement.

Des prototypes de programmes d'études sur les femmes et le développement seront publiés et mis à l'essai dans certains établissements universitaires des pays en développement ainsi que diffusés de manière à atteindre certains publics, notamment au moyen de séminaires, de services consultatifs et de conférences à l'intention des établissements universitaires intéressés.

Un programme de formation des femmes à l'informatique sera élaboré.

Programme 17

Programme de bourses

Le Conseil d'administration a approuvé, à sa troisième session, un programme de bourses pour l'INSTRAW mais en a reporté l'exécution à un stade ultérieur. On juge maintenant opportun de mettre progressivement en place un programme complet de bourses sous réserves des ressources disponibles. L'Institut procèdera à la sélection de quatre à huit candidats sollicitant des bourses, originaires de différentes régions économiques. Une évaluation des résultats du programme de bourses sera effectuée.

Programme 18

Programme de stage

Un programme de stage organisé par l'INSTRAW contribuerait de manière appréciable à la formation professionnelle de jeunes chercheurs et moniteurs dans le domaine de la participation des femmes au développement. Le programme de stage devrait permettre aux participants d'acquérir une connaissance générale des questions relatives à la participation des femmes au développement, de se familiariser avec les activités de l'Institut et des organismes des Nations Unies sur ces questions et d'acquérir des compétences en matière de recherche, de formation et d'information dans ce domaine. Bien que le programme de stage ne comporte pas de rémunération et ne coûte rien à l'Institut, on envisage, pour assurer la participation de jeunes candidats de pays en développement, d'accorder des subventions aux participants des pays en développement qui, sinon, ne seraient pas en mesure de participer à un stage des Nations Unies. Ces subventions prendront la forme d'indemnités de subsistance pour la durée du stage et/ou de logement gratuit.

Après avoir diffusé des informations sur le programme, l'INSTRAW procèdera à l'examen des candidatures et sélectionnera six stagiaires originaires de pays développés et de pays en développement travaillant sur des sujets liés aux principaux programmes de l'Institut. Le travail des stagiaires sera supervisé et évalué.

Thème 5

ETABLISSEMENT D'UN RESEAU DE COOPERATION

Programme 19

Réunion relative à la coordination des programmes avec les commissions régionales

Le Conseil d'administration a souligné, à sa septième session, la nécessité d'une coopération et d'une collaboration plus étroite entre l'INSTRAW et les commissions régionales. On a suggéré que l'INSTRAW définisse une politique et des lignes d'action destinées à encourager l'échange de renseignements et à assurer une action coordonnée dans le cadre du plan à moyen terme à l'échelle du système concernant les femmes et le développement pour la période 1990-1995.

Une réunion d'une semaine sera convoquée pour coordonner les programmes avec les commissions régionales, à la suite de quoi un plan coordonné d'interaction entre l'Institut et les commissions régionales sera publié.

Programme 20

Coopération avec les points focaux de l'INSTRAW

Le programme portera essentiellement sur la constitution d'un réseau de coopération avec l'INSTRAW, y compris le renforcement de la coopération avec les points focaux de l'Institut et la désignation de nouveaux points focaux. Dans le cadre de ce programme, une attention toute particulière sera accordée à l'exécution des nouveaux produits qu'il est proposé de financer à l'aide de ressources extérieures.

L'Institut désignera cinq à dix nouveaux points focaux et leur fournira des services consultatifs à la demande.

Des réunions de points focaux seront organisées en vue de renforcer la coopération en cours au niveau régional.

L'Institut publiera le bulletin INSTRAW Links, numéro 1, lien entre les points focaux (se référer au programme "Information générale").

Programme 21

Coopération avec les organismes et organes des Nations Unies et autres organisations intéressées (ONG et organisations féminines)

Le programme comprend des consultations et des échanges en matière de recherche, de données et d'information sur les nouvelles tendances concernant les femmes et le développement en vue de procéder à des arrangements de coopération et de mettre au point des activités et des programmes conjoints concernant l'intégration des femmes au développement.

L'Institut développera des programmes conjoints avec les organes et organismes des Nations Unies (UNICEF, PNUD, UNITAR, OIT, UNESCO, FAO) et avec les ONG.

Il sera maintenu à New York un bureau d'appui chargé d'aider à exécuter des programmes conjoints avec des départements de l'ONU, des institutions spécialisées et des ONG dans la région du Siège.

INFORMATION, DOCUMENTATION ET COMMUNICATION

A sa septième session, le Conseil d'administration de l'INSTRAW a recommandé que le programme concernant l'information, la documentation et la communication reçoive la priorité dans le budget-programme pour 1988-1989. Au cours de l'exercice biennal, le programme sera axé sur le renforcement du Groupe de l'information, notamment de la capacité de son atelier d'imprimerie, et sur le développement des aspects concernant l'information et la communication dans les programmes de l'Institut.

Les objectifs généraux du programme, tels qu'ils ont été définis dès les débuts de l'INSTRAW sont de créer un dispositif permettant de systématiser et de rendre accessible l'information sur les femmes; de favoriser un processus de prise de conscience et d'éducation par la diffusion de l'information; et d'aider à établir dans le monde entier des liens de coopération en matière d'information sur les femmes et servir de liaison entre les systèmes régionaux et mondiaux existants dans ce domaine.

Les objectifs spécifiques du programme sont de rassembler et traiter les éléments d'information disponibles sur la condition des femmes dans la société, ainsi que sur les institutions et les mesures qui existent aux échelons national, régional et international pour améliorer cette condition; de déterminer des priorités en matière d'information; de mettre en place des réseaux de diffusion de l'information sur les activités relatives aux femmes, y compris celles de l'Institut; de promouvoir, par des activités d'assistance technique, l'organisation et le renforcement de centres d'information sur les femmes qui serviraient de points de liaison dans le réseau de l'Institut; et encourager la formation de ressources humaines liées au réseau d'information de l'Institut.

Programme 1

Information générale

L'objectif du programme est de faire comprendre les programmes d'activité et les objectifs de l'INSTRAW ainsi que les questions relatives à la participation des femmes au développement, et de produire et diffuser du matériel d'information générale expliquant les travaux de l'Institut aux gouvernements, aux ONG et aux organisations féminines, aux médias et aux particuliers qui s'intéressent à la participation des femmes au développement, afin de mieux faire connaître l'Institut et de donner de la publicité à ses activités.

Le bulletin INSTRAW-Nouvelles, qui représente la principale activité du Groupe, est publié semestriellement et tire actuellement à 14.500 exemplaires (8.500 en anglais, 4.500 en espagnol et 1.500 en français). Son principal objectif est de rendre compte des travaux de l'Institut et, ce faisant, d'enregistrer les tendances des recherches en cours, de diffuser des matériaux de formation et de favoriser l'établissement d'un réseau mondial d'information sur les questions relatives au rôle des femmes dans le développement.

Deux suppléments au bulletin INSTRAW-Nouvelles seront publiés avec un tirage d'au moins 15.000 exemplaires car ils seront non seulement envoyés avec le bulletin, mais aussi utilisés dans des séminaires et des ateliers de formation. Ces brochures mettront l'accent sur des questions spécifiques et fourniront des matériaux de formation.

Le Groupe produit aussi, sur une base permanente, des informations générales sur les activités de l'INSTRAW. Il prépare et fait circuler des communiqués de presse et des

brochures publicitaires, produit des brochures et des prospectus sur les différents programmes, répond aux demandes d'informations sur l'Institut ainsi qu'aux questions concernant les femmes dans le développement, et coordonne les relations de la presse locale et internationale.

Le numéro 1 du bulletin INSTRAW-Links, destiné à renforcer la coopération entre les points focaux, sera publié.

Programme 2

Travaux d'imprimerie exécutés dans l'atelier de l'INSTRAW

L'objectif du programme est d'imprimer tous les documents dans l'atelier de l'INSTRAW, ce qui permettrait de réaliser des économies considérables par rapport au coût des travaux commerciaux d'imprimerie exécutés à l'extérieur, et permettrait également de respecter les délais fixés sans être tributaire de facteurs extérieurs. Le Groupe de l'information compte sur la production régulière et continue de divers types de publications (prospectus, brochures, affiches, etc.) pour pouvoir fournir et diffuser des informations dans le monde entier.

Programme 3

Etablissement de bases de données informatisées, documentation

Ce programme inclut l'établissement par ordinateur de bibliographies annotées, de fichiers d'institutions et d'experts, de listes d'adresses, etc.

Des liaisons directes seront établies avec les bases de données des Nations Unies et extérieures au système des Nations Unies.

Programme 4

Bibliothèques portatives

Pour que la planification et l'exécution des projets de développement soient efficaces, il faut pouvoir avoir rapidement et aisément accès à des informations mises à jour. La nouvelle technologie fondée sur le stockage de l'information sur disque souple peut réduire ou éliminer la nécessité de se rendre dans des bibliothèques spécialisées. L'utilisation croissante de micro-éléments dans d'autres domaines rend cette nouvelle technologie particulièrement accessible et peu coûteuse pour les utilisateurs de micro-ordinateurs.

L'INSTRAW produira un prototype de bibliothèque pour les questions relatives à la participation des femmes au développement y compris un index.

Si un financement supplémentaire le permet, un prototype de bibliothèques de référence pour la formation (par exemple, pour les questions concernant l'eau et l'assainissement) sera produit sur disque souple.

Programme 5

Utilisation des communications pour la participation des femmes au développement

Ce programme consistera à s'appuyer sur les résultats des recherches et des expériences effectuées sur le terrain en matière de développement des communications pour faire des recommandations sur les politiques et les programmes à adopter pour appliquer les techniques et les stratégies de communication aux fins de la participation des femmes au développement. Des experts en matière de communication, choisis dans divers domaines, seront invités à examiner et à analyser les moyens de communication nécessaires pour assurer la participation des femmes au développement et à évaluer l'applicabilité, l'impact et la rentabilité des différentes méthodes de communication, en mettant particulièrement l'accent sur les applications des méthodes de télécommunication.

L'Institut organisera une réunion d'un groupe d'expert sur l'utilisation des techniques de communication pour les questions concernant la participation des femmes au développement. Les actes de la réunion seront publiés.

POINTS FOCALX

- * Secretaría de Desarrollo Humano y Familia
Ministerio de Salud y Acción Social
Buenos Aires, ARGENTINE

- * Académie bulgare des sciences
Commission scientifique mixte
"Les femmes dans la société socialiste
avancée"
3 rue Aksakov
1040 Sofia, BULGARIE

- * Fundación "Acción Ya"
Apartado 484, Moravia
San José, COSTA RICA

- * Federación de Mujeres Cubanas
Paseo y Esquina 13, Vedado
La Havane, CUBA

- * Agence danoise de développement
international (DANIDA)
Ministère des affaires étrangères
Asiatisk Plads 2
1448 Copenhague K, DANEMARK

- * Dirección General de Promoción de la Mujer
Av. Leopoldo Navarro, Edif. San Rafael
5ta planta
Saint-Domingue, REPUBLIQUE DOMINICAINE

- * Instituto Ecuatoriano de Investigaciones y Capacitación de la Mujer (IECAIM)
Avenida 6 de Diciembre 2817 y República
Quito, EQUATEUR

- * Ministère des affaires sociales et
Rapporteur général de la Commission
nationale
Département des affaires féminines
Mugamaa Building
Tahrir Square
Le Caire, EGYPTÉ

- * Instituto de la Mujer
Ministerio de la Cultura
Almagro 36
28010 Madrid, ESPAGNE

- * U.S. Council for INSTRAW
P.O. Box 70601 Chevy Chase
MD 20813 - 0601, ETATS-UNIS

- * Ministère des affaires sociales et de
l'emploi
14, boulevard de la Madeleine
75008 Paris, FRANCE

- * Conseil d'égalité des sexes
Parlement grec
Palaia Anaktora
Athènes, GRECE

- * Kantor Menteri Negara Urusan Peranan Wanita
Jalan Medan Merdeka Barat 3
Jakarta Pusat, INDONESIE

- * Association italienne pour les femmes
dans le développement (AIDOS)
Via dei Giubbonari, 30
Interno 6
00186 Rome, ITALIE

- * Division de coopération sociale de l'INSTRAW
Bureau des Nations Unies
Ministère des affaires étrangères du Japon
100, Kasumigaseki 2-2-1
Chiyoda-ku
Tokio, JAPON

- * Consejo Nacional de Población
Angel Urraza 1137-5 piso
Col. del Valle, C.P. 03100
México, D.F., MEXIQUE

- * National Committee on Women and Development
Ministry of Social Development, Youth and
Sports
5 Kofo Abayomi Street
Victoria Island
Lagos, NIGERIA

- * Conseil norvégien de recherche (NAVF)
Secrétariat pour la recherche sur les
questions relatives aux femmes
Muthesgt 29
Oslo 2, NORVEGE

- * Ministry of Women's Affairs
Private Bag
Wellington, NOUVELLE-ZELANDE

- * Women's Division "Research Wing"
Cabinet Secretariat of the Government
of Pakistan
44 West, Aaly Plaza, F-6/1
Islamabad, PAKISTAN

- * Instituto de Investigaciones y Capacitación
para la Promoción de la Mujer (ICAPROMUJA)
Villa Lilla, calle B. No.65
Apartado Postal 63333, zona 6
Panama, REPUBLIQUE DU PANAMA

- * The National Commission on the Role of
Filipino Women (NCRFW)
1145 J.P. Laurel Street
San Miguel
Manille, PHILIPPINES

- * Centre for Women's Research (CENWOR)
120/10 Wijerama Mawatha
Colombo 7, SRI LANKA

- * Ministerio de la Familia
Torre Oeste, Parque Central
Piso 39
Caracas, VENEZUELA

- * Centre yougoslave pour la théorie et la
pratique de l'autogestion
Edvard Kardelj
Kardeljeya Ploscad 1
Ljubljana 61109, YUGOSLAVIE

- * Women's League
Freedom House, P.O. Box 30302
Lusaka, ZAMBIE

PAYS DONATEURS

C'est au cours de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement que les pays offrent leur aide financière à l'INSTRAW.

Pour 1988, les pays suivants ont annoncé leur contribution:

Algérie	Jamaïque
Argentine	Japon
Australie	Nigeria
Autriche	Norvège
Chine	Pakistan
Chypre	Philippines
Colombie	Senegal
Espagne	Suède
France	Thaïlande
Grèce	Turquie
Inde	Uruguay
Indonésie	Yougoslavie
Italy	Zaïre

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- * Inés Alberdi
Espagne
- * Berta Torrijos de Arosemena
Panama
- * Daniela Colombo
Italie
- * Fabiola Civi Ortiz
Equateur
- * Elena Atanassova Lagadinova
Bulgarie
- * Achie Sudiarti Luhulima
Indonésie
- * Victoria N. Okobi
Nigéria
- * Tawhida Osman Hadra
Soudan
- * Siga Seye
Sénégal
- * Lin Shangzhen
Chine
- * Kristin Tornes
Norvège

Membres de droit

Un représentant du Secrétaire général.

La Directrice de l'INSTRAW.

Des représentants des cinq Commissions économiques régionales des Nations Unies.

Un représentant du Gouvernement de la République dominicaine.